

**SOUS-DIRECTION EMPLOIS
COMPETENCES CITOYENNETE**

N/Réf : GRH/CVN/2026

Affaire suivie par : Christelle VIALLETON

☎ : 04 77 91 08 63

Courriel : c.vialleton@sdis42.f

**AVIS DE VACANCE D'EMPLOI
À PUBLICATION EXTERNE**

N° 26-08

Le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Loire est un établissement public administratif regroupant 2 800 sapeurs-pompiers, dont 80 % sont des sapeurs-pompiers volontaires (SPV), et 99 personnels administratifs et techniques.

Pour assurer ses missions de protection des personnes, des animaux, des biens et de l'environnement et de lutte contre les incendies, le SDIS s'appuie sur 71 centres de secours et un état-major départemental avec des services fonctionnels.

En 2025, plus de 49 000 interventions ont été réalisées par les sapeurs-pompiers de la Loire, dont plus de 80 % pour les secours d'urgence aux personnes.

Le Service départemental d'incendie et de secours de la Loire recrute à compter du 1^{er} octobre 2026 des :

**caporaux de sapeurs-pompiers professionnels inscrits sur liste d'aptitude
ou des caporaux ou caporaux-chefs par voie de mutation.**

Résidence administrative : communes sièges d'un centre du département de la Loire.

Emploi de référence : équipier ou chef d'équipe.

Missions principales :

Au sein d'une équipe opérationnelle, les caporaux et caporaux-chefs participent à des missions de secours aux personnes, de protection des biens et de l'environnement et d'extinction des incendies en qualité d'équipier ou chef d'équipe.

Compétences ou connaissances souhaitées :

- Permis PL,
- Sens des relations humaines,
- Expérience de sapeur-pompier volontaire appréciée.

Qualités personnelles appréciées :

- Respect des valeurs,
- Aptitude au travail en équipe,
- Qualité d'écoute et d'analyse,
- Adaptabilité,
- Disponibilité.

Mode de recrutement :

Cet emploi est ouvert :

- Aux lauréats inscrits sur une liste d'aptitude au grade de caporal de sapeurs-pompiers professionnels, après réussite au concours externe ou interne ;
- Aux candidats qui figureront sur liste d'aptitude à l'issue de l'ensemble des épreuves du concours de sapeur-pompier professionnel en cours ;
- Aux sapeurs-pompiers professionnels titulaires du grade de caporal depuis au moins 3 ans ou du grade de caporal-chef.

Composition du dossier de candidature :

Le dossier devra comporter :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae avec une photo d'identité numérique ;
- une copie des diplômes et des permis ;
- un justificatif d'inscription sur liste d'aptitude en cours de validité.

Pour les candidatures par voie de mutation, le dossier devra être complété par une copie de l'arrêté de titularisation et du dernier arrêté de situation administrative.

Renseignements :

Sur le plan fonctionnel :

- Lieutenant-colonel Olivier MEYER, chef du groupement territorial au 06 07 25 58 79,
- Commandant Benoît ROUCHON adjoint au chef du groupement territorial au 06 08 42 66 90.

Sur la position administrative :

- Le groupement ressources humaines, au 04 77 91 08 69.

La liste des agents convoqués aux tests sportifs et au jury d'entretien sera diffusée sur le site internet et intranet du SDIS de la Loire à **partir du 21 mai 2026** et une convocation individuelle sera envoyée par mail à chaque candidat convoqué.

Les tests sportifs auront lieu du 1^{er} au 3 juin 2026. Ils consistent :

- Pour les recrutements sur liste d'aptitude :
 - Test d'aisance aquatique
 - Test d'appréhension du vide
 - Pompes et tractions
 - 3000 mètres sur piste
- Pour les recrutements par voie de mutation :
 - Exercice de killy
 - Exercice de pompes
 - Exercice de gainage
 - Exercice de souplesse
 - Luc LEGER

Les entretiens avec le jury de recrutement sont prévus du 8 au 12 juin 2026.

La liste des agents recrutés sera diffusée et disponible sur le site internet et intranet du SDIS de la Loire à partir du **18 juin 2026**.

Composition du dossier de candidature :

Les candidatures non agrafées devront parvenir au SDIS de la Loire au plus tard **le 18 mai 2026 à 16 heures** et seront adressées à :

Monsieur le Président du conseil d'administration du
Service départemental d'incendie et de secours de la Loire
Sous-direction emplois, compétences, citoyenneté
Groupement ressources humaines
8 rue Chanoine Ploton – CS 50541 – 42007 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 1

Les candidatures peuvent être transmises par mail à l'adresse suivante : rh@sdis42.fr

Saint-Étienne, le - 3 AVR. 2026

Le Directeur départemental
des services d'incendie et de secours
de la Loire

Contrôleur Général Éric MEUNIER

Diffusion :

- CODIR
- Chefs de groupement
- Chefs de compagnie et de service
- Chefs des centres mixtes
- Site Emploi territorial
- Site internet et intranet du SDIS de la Loire